

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2016





Chers/chères membres et sympathisants/es,

La Suisse est un Etat de droit. C'est notre conviction et il serait malvenu d'en douter ! Dans sa constitution, elle garantit, dans leurs limites, les mêmes droits fondamentaux à chacun/e : aux réfugié-e-s en quête de protection, aux sportifs/ives de pointe, aux migrants/es à la recherche d'un emploi, aux personnes malades ou en bonne santé, aux enfants et aux adultes, aux PDG bien rémunérés et aux mères seules avec enfants, aux personnes marginales fumant de l'herbe et aux petits délinquants incorrigibles. Nous jouissons toutes et tous du respect de notre dignité humaine, du droit à la liberté et à la sécurité, à un procès équitable, du droit d'être protégés/es contre les traitements inhumains, la discrimination et l'arbitraire, du droit à la formation et à une aide dans les cas de détresse. La liste est longue et ne cesse de donner lieu à de vifs débats et à des initiatives hautement problématiques telles que celle, actuelle, qui exige la « primauté du droit suisse sur les juges étrangers » : si le souverain l'accepte, nous risquons de voir se démanteler la Convention européenne des droits de l'homme sur laquelle se basent pourtant nos droits fondamentaux.

Alors – les droits fondamentaux sont-ils contraignants pour tous et toutes ? Malheureusement, il serait malvenu de n'en point douter !

L'analyse des données des cas de réfugiés/es nous fait constater que la validité générale des droits fondamentaux est régulièrement entravée : les enfants ne peuvent pas rejoindre leur mère qui, dans son statut précaire de l'admission provisoire, n'a pas le droit de les faire venir en Suisse pendant trois ans ; une mère âgée et malade ne peut pas rester chez son fils car elle relève de Dublin qui implique un renvoi ; des personnes traumatisées, des femmes enceintes, de jeunes enfants et des personnes âgées sont exposés à une pauvreté alarmante dans le régime de l'aide d'urgence. Tout cela arrive car il est donné moins de poids aux droits fondamentaux qu'au droit d'asile actuel. Les révisions éclairées non coordonnées et irréfléchies de ce droit en ont fait un rafistolage juridiquement douteux et contradictoire. C'est inquiétant car peu à peu nous démontons l'Etat de droit que nous ne cessons pas d'invoquer toutes et tous.

Merci de votre fidélité et de vos dons dans l'idée que nous pourrions encore construire notre action sur votre générosité en 2017.

Ruth-Gaby Vermot, présidente

« Femmes – fuite – asile »

Le rapport a été publié en décembre et traite des difficultés que rencontrent les femmes et les jeunes filles pendant leur fuite. Un chapitre important examine de près leur situation dans la procédure d'asile en Suisse. Pendant la fuite, les femmes sont davantage que les hommes exposées à la violence, aux abus sexuels et à l'exploitation. En même temps, elles doivent assumer la responsabilité des enfants qui voyagent avec elles. Pour éviter les nombreux dangers, elles se placent souvent dans la dépendance d'accompagnants masculins. Dans les camps de réfugiés/es sur leur route, la situation des femmes d'un certain âge, malades ou seules avec enfants est particulièrement précaire parce qu'elles ne reçoivent guère de protection de quelqu'un.

Une fois en Suisse, elles se retrouvent face à de nouveaux obstacles car la procédure d'asile et la notion de réfugié s'inspirent encore du modèle masculin et le droit d'asile ne tient guère compte des motifs de fuite spécifiques aux femmes. En se basant sur des exemples concrets qui illustrent la situation des femmes-réfugiées, le rapport formule des recommandations importantes pour une adaptation de la procédure d'asile, une amélioration des conditions d'hébergement des femmes en général et de leur situation particulièrement critique dans les structures de l'aide d'urgence. La revendication de base est cependant d'introduire dans le droit d'asile un nouveau motif distinct de persécution qui soit spécifique aux femmes et au genre. Cette question a déjà été soumise plusieurs fois – en vain – au parlement. Un nouveau postulat est en discussion actuellement au Conseil national.

Relations publiques et lobbying

Sur bien des questions relevant de l'asile, des médias font appel aux connaissances spécialisées de notre organisation car, pour des non-spécialistes, la législation sur l'asile et les étrangers est souvent une véritable jungle de dispositions. Cette activité de consultation constitue désormais une partie importante de notre travail quotidien.

A notre grande satisfaction, le rapport « Femmes – fuite – asile » a trouvé un large écho médiatique. Bien des journalistes s'inspirent des documentations de cas que nous avons établies juridiquement et les

utilisent pour illustrer des situations de fuite souvent bien compliquées et les difficultés de la procédure d'asile.

La secrétaire générale a régulièrement rencontré des députés/es pendant les sessions parlementaires pour discuter de nos propositions dont la mise en œuvre sur le plan politique est un de nos principaux souhaits. Il s'agit en effet de la seule possibilité d'améliorer la situation des réfugiés/es dans la procédure d'asile. Comme le nombre de mineurs/es non accompagnés/es arrivés/es en Suisse a augmenté l'an dernier, nous avons insisté sur l'urgence des revendications visant à améliorer leur situation telles que nous les avons exprimées dans notre rapport « Enfants et adolescents/es en fuite ».

Notre site internet joue un rôle essentiel dans notre travail d'information et de relations publiques. Sa mise à jour régulière nécessite une grande attention et prend un temps considérable.

Pour faire connaître l'ODAE-Suisse et en ouvrir l'horizon, des collaboratrices et des membres du Comité participent aussi à des actions thématiques, dirigent des ateliers, lors de symposiums et de séminaires concernant la migration et l'asile ou écrivent des articles dans des journaux religieux et des revues spécialisées.

Finances et recherche de fonds

La recherche concrète de fonds et les cogitations sur le « miracle de la multiplication » des moyens financiers pour notre institution occupent son Comité et ses responsables au quotidien. L'exercice écoulé a aussi été marqué par le but de consolider les finances à long terme. Même si nous sommes sans cesse à la limite de l'abîme financier, nous ne nous décourageons pas et faisons tout pour assurer le travail de l'ODAE-Suisse.

Documentation de cas concrets

Les trois observatoires (Suisse, Suisse romande et Suisse orientale) ont résumé en tout 17 cas dans leurs aspects juridiques et les ont mis à disposition sur la base de données accessible au public. A côté du lobbying dans les parlements cantonaux et fédéral et de nos rapports, les cas concrets sont notre valeur ajoutée la plus prenante.

Il s'agit de récits qui montrent concrètement où se situent les difficultés dans la procédure d'asile, où la législation est interprétée en défaveur des requérants/es d'asile, où l'injustice et l'arbitraire sont manifestes (par exemple dans les cas de rigueur). Nous nous efforçons de les documenter le plus soigneusement possible car ils illustrent la mise en œuvre des lois sur l'asile et les étrangers et informent la population au sujet des procédures et de la situation des réfugiés/es. Les principaux thèmes traités ont été vie privée et vie familiale, regroupement familial, droits de l'enfant et intérêt supérieur de l'enfant ainsi que cas de détresse personnelle grave. Autres thèmes : motifs de fuite spécifiques aux femmes, mariage ainsi que « vraisemblance » qui est un sujet conduisant régulièrement à de vives discussions.

Comité et secrétariat

Le Comité s'est réuni quatre fois en 2016. Les principales questions discutées ont porté sur être ou ne pas être, c'est-à-dire sur les finances, mais aussi sur l'évolution du droit d'asile et des étrangers et sur ses durcissements par le parlement.

L'année écoulée a malheureusement connu le départ de notre secrétaire générale Nathalie Poehn. Nous la remercions très chaleureusement de son travail dans notre organisation, de sa diligence et de sa présence ainsi que de son engagement significatif pour les personnes en fuite et leur situation dans la procédure d'asile. Comme l'état de nos finances ne permettait pas de repourvoir tout de suite le poste vacant, c'est notre stagiaire Margerita Socha qui a repris avec grand élan les tâches de la secrétaire générale en suspens. Nous la remercions elle aussi de son engagement marqué et fort apprécié. Certains membres du Comité ont par ailleurs aussi assumé quelques tâches et ont veillé au bon fonctionnement de l'ODAE-Suisse.

« Plateforme SCCFA »

Société civile dans les centres fédéraux d'asile

Après la votation du 5 juin 2016, la révision de la loi sur l'asile est en phase de mise en œuvre. La restructuration vise à l'accélération des procédures. Cela a pour conséquence que les requérants/es d'asile sont hébergés/es dans des « centres fédéraux d'asile ». En plus des centres d'enregistrement et de procédure, il y a aussi plusieurs centres temporaires sans fonction procédurale dans toutes les régions de la Suisse. Généralement entourés de barbelés et de barrières et sous la surveillance d'agents de sécurité à leur entrée, les centres fédéraux ne cultivent guère la bienvenue.

Le bureau de coordination de la Plateforme « Société civile dans les centres fédéraux d'asile » SCCFA a été créé pour garantir l'accès de la société civile aux centres fédéraux, pour permettre un échange entre des bénévoles de toute la Suisse, pour observer les conditions de vie dans les centres et pour intervenir en cas d'incidents.

Sur le site (www.plattform-ziab.ch), on trouve le portrait de groupes engagés dans le contexte des centres fédéraux et des informations sur la révision de la loi sur l'asile. Une carte indique les lieux de situation des centres déjà ouverts et des centres projetés. Après le succès d'une rencontre d'échanges en septembre 2016, une autre rencontre aura lieu le 6 mai 2017.

Les renseignements sur des actions de membres de la société civile en lien avec des centres fédéraux et sur des occasions ou des idées d'activités avec des réfugiés/es sont les bienvenus au bureau SCCFA.

Vithyaah Subramaniam, Bureau de coordination SCCFA

Merci aux personnes et organisations qui nous soutiennent

L'ODAE-Suisse remercie très chaleureusement ses fidèles membres. Sans l'aide généreuse de nos donatrices et donateurs, des membres de notre comité de soutien, des fondations, organisations et Eglises, nous ne pourrions pas accomplir notre travail dans une telle mesure. Nous apprécions vivement leur soutien immatériel et financier.

Il s'agit en particulier de :

- > Johann Paul Stiftung
- > Migros-Genossenschafts-Bund
- > Paul Grüniger Stiftung
- > Otto Erich Heynau Stiftung
- > Stiftung Temperatio
- > Gewerkschaft UNIA

Membres du Comité:

Présidente

Ruth-Gaby Vermot-Mangold, Berne

Autre membres du Comité

Aurora Garcia, Bâle

Franca Hirt, Boswil (AG)

Janine Junker, Lucerne

André Loembe, Düdingen (FR)

Alex Sutter, Berne

Réviseurs

Heinz Gabathuler, Zurich

Markus Imboden, Imboden und Partner

Treuhand AG, Zurich

Membres du Comité de soutien

Martine Brunschwig Graf, Genf

Cécile Bühlmann, Luzern

Thomas Burgener, Visp

Dominique de Werra, Lausanne

Ruth Dreifuss, Genf

Balthasar Glättli, Zürich

Vreni Hubmann, Zürich

Walter Kälin, Bern

Daniel Kaeser, Epesses

Françoise Kopf, Solothurn

Georg Kreis, Basel

Anni Lanz, Basel

Philippe Lévy, Bern

Jean Martin, Echandens

Dick Marty, Lugano

Liliane Maury Pasquier, Genf

Marco Mona, Zürich

Giusep Nay, Valbella

Jacques Neiryneck, Lausanne

Luc Recordon, Lausanne

Antoine Reymond, Lausanne

Claude Ruey, Nyon

Barbara Schmid-Federer, Männedorf

Martin Schubarth, Lausanne

Jean-Christophe Schwaab, Riex

Pierre Yves Simonin, Aubonne

RENOI D'UNE MÈRE ET DE SES TROIS FILLES EN GUINÉE MALGRÉ LA MENACE DE MARIAGE FORCÉS ET DE MUTILATIONS SEXUELLES

« Sanou » vivait en Guinée dans un mariage forcé. Son mari lui a dit un jour que son frère voulait marier leur fille de sept ans à un homme plus âgé dès que cette dernière aurait eu ses premières règles. Il lui a aussi dit qu'il faudrait faire « exciser » leurs deux fillettes. Favorable à l'excision mais pas au mariage forcé, il n'a cependant pas osé s'opposer à son frère. De son côté, « Sanou » n'a pas osé s'adresser aux autorités.

Alors qu'elle était enceinte, elle a quitté le pays avec ses deux filles et a déposé une demande d'asile en Suisse. Cette demande a été rejetée par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) notamment pour le motif que, pendant l'audition, elle n'avait pas pu rendre suffisamment clair son refus au sujet de l'excision et que son discours avait paru vague. Le SEM a certes admis que la mutilation génitale féminine et le mariage forcé sont répandus en Guinée malgré leur interdiction légale, mais a considéré que « Sanou » pouvait compter sur place sur une aide étatique ou non étatique et sur le soutien de sa famille.

Le recours de « Sanou » au Tribunal administratif fédéral (TAF) a été rejeté. Elle a ensuite présenté une demande de réexamen en argumentant aussi qu'elle avait subi elle-même une excision à l'âge de quatre ans. Elle n'a pu revenir à ce vécu que grâce à sa confiance en sa personne de référence car le sujet génère une très forte honte et est considéré comme tabou. Lors de l'audition, elle n'a toutefois pas du tout été interrogée sur ce point. La demande de réexamen a été rejetée tant par le SEM que par le TAF, ce qui signifie qu'elle doit retourner en Guinée avec ses filles.

Noémi Weber, stagiaire

(ce cas a été documenté par l'ODAE-Suisse)

BILAN

ACTIFS	2016	2015
Actifs circulants		
Liquidités	41'206.03	18'776.76
Caisse	203.35	246.95
<i>Total liquidités</i>	<i>41'409.38</i>	<i>19'023.71</i>
Compte courant SCCFA	5'626.60	5'560.21
Débiteurs	133.00	0.00
Comptes de régularisation actif	2'326.80	0.00
<i>Total des actifs circulants</i>	<i>49'495.78</i>	<i>24'583.92</i>
Actifs immobilisés		
Mobilier, Equipements et Installations	478.35	797.25
<i>Total actifs immobilisés</i>	<i>478.35</i>	<i>797.25</i>
TOTAL ACTIFS	49'974.13	25'381.17
PASSIFS		
Engagements vis-à-vis de tiers	31'000.91	14'526.04
Comptes de régularisation passifs	1'518.00	2'659.65
<i>Total capital étranger à court terme</i>	<i>32'518.91</i>	<i>17'185.69</i>
Réserves secrétariat	5'000.00	5'000.00
<i>Total capital étranger à long terme</i>	<i>5'000.00</i>	<i>5'000.00</i>
<i>Total capital étranger</i>	<i>37'518.91</i>	<i>22'185.69</i>
Capital propre		
Capital de l'association 1 janvier 2016	3'195.48	5'053.57
Bénéfice / perte (-)	+ 9'259.74	- 1'858.09
<i>Total capital propre 31 décembre 2016</i>	<i>12'455.22</i>	<i>3'195.48</i>
TOTAL PASSIFS	49'974.13	25'381.17

COMPTE D'EXPLOITATION

CHARGES	2016	2015
Salaires secrétaire générale / stagiaire	43'004.20	68'754.10
Prestations sociales	4'414.45	7'210.54
<i>Total des charges de personnel</i>	<i>47'418.65</i>	<i>75'964.64</i>
Frais de location	7'293.05	6'099.60
Frais administratifs	4'471.21	6'689.25
Frais de tiers (traductions / comptabilité)	25'321.00	16'238.00
Formation permanente	0.00	650.00
Site Internet avec base de données	2'268.00	2'268.00
Développement base de données	0.00	0.00
Relations publiques / Matériel de publicité	6'879.65	8'378.80
Réunions publiques	0.00	0.00
Frais de l'association	928.00	1'530.45
Amortissements	318.90	531.50
<i>Total des autres charges d'exploitation</i>	<i>47'479.81</i>	<i>42'385.60</i>
TOTAL CHARGES	94'898.46	118'350.24
PRODUITS		
Cotisations membres	26'805.00	32'145.00
Cotisations organisations	5'250.00	5'400.00
Dons	14'155.00	31'351.10
Dons rapports spécialisés	10'455.00	1'780.00
Contributions organisations / fondations	41'000.00	32'000.00
Contributions églises	1'493.20	5'855.05
Recettes frais généraux project SCCFA	5'000.00	2'958.00
Résolution réserves	0.00	5'000.00
Intérêts CCP	0.00	3.00
TOTAL PRODUITS	104'158.20	116'492.15
Bénéfice / Perte (-)	+9'259.74	-1'858.09

L'ODAE-Suisse prévoit de s'engager de multiples manières en 2017. La migration de notre ancien site internet dans une nouvelle version mieux compatible avec les smartphones touche à sa fin. Nous prévoyons une newsletter par trimestre sur des sujets d'actualité. L'ODAE-Suisse entend en outre intensifier son travail de sensibilisation avant les sessions parlementaires et exprimer davantage ses opinions dans les questions relevant du droit d'asile et des étrangers abordées dans des formations ou à l'occasion de ses réponses aux médias. Il poursuivra la documentation de cas problématiques tirés de sa banque de données.

Extension de la recherche de fonds

Comme l'an dernier, l'ODAE-Suisse lance une recherche de fonds à large échelle. De nouvelles fondations sont abordées et le nombre des membres devrait augmenter. Dans cette dernière perspective, il s'agit et s'agira en particulier de renforcer et d'améliorer le travail de relations publiques et de sensibilisation.

Rapport spécialisé 2017 – actualisation des rapports sur la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale et sur le regroupement familial

Cette année, notre rapport examinera l'évolution de la pratique sur le retrait d'autorisations de séjour pour dépendance vis-à-vis de l'aide sociale et sur le regroupement familial. Il y a cinq ans, l'ODAE-Suisse avait déjà dénoncé des erreurs notables dans l'exercice du pouvoir d'appréciation des autorités. Nos exigences étaient alors comme aujourd'hui la prise en compte des relations personnelles ainsi que de l'intérêt supérieur de l'enfant, la suppression de conditions supplémentaires inadmissibles pour le regroupement familial et une meilleure protection en cas de violence domestique.

Nous exigeons en outre que l'autonomie financière ne soit pas considérée comme le seul critère d'intégration. Il faut enfin renoncer à un retrait de l'autorisation de séjour dans les cas où la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale n'est pas fautive. Il existe encore des anomalies dans la pratique des autorités, qui montrent pourquoi il est nécessaire d'actualiser les rapports spécialisés de 2012 et de publier un nouvel état de situation demeurant inquiétant.

Eleonora Heim, secrétaire générale

Contacts :

Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers

Eleonora Heim
Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne
Tél: 031 381 45 40
info@beobachtungsstelle.ch
sekretariat@beobachtungsstelle.ch
www.odaе-suisse.ch

CCP : 60-262690-6

IBAN: CH70 0900 0000 6026 2690 6

Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers, 3011 Berne

Beobachtungsstelle für Asyl- und Ausländerrecht Ostschweiz

Ana Victoria Paredes
Fidesstrasse 1, 9000 St. Gall
Tél: 071 244 68 09
ostschweiz@beobachtungsstelle.ch
www.beobachtungsstelle-rds.ch

Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers

Mélissa Llorens
Case postale 270, 1211 Genève 8
Tél: 022 310 57 30
info@odaе-romand.ch
www.odaе-romand.ch